



HARMONIE
L'Inspiration

Demande de bourse 2026-2027

La Fondation de l'Harmonie L'Inspiration a pour but de rendre la musique accessible à tous.

Grâce à des dons privés, la Fondation de l'Harmonie L'Inspiration offre des bourses applicables à la cotisation annuelle au programme Musique-études. Ces bourses ont pour but de rendre le programme de musique accessible aux jeunes désirant en faire partie, mais dont les parents sont dans l'impossibilité d'assumer la totalité des frais.

Pour l'année scolaire 2026-2027, la cotisation au programme s'élève à 1175,00\$. Comme nous recevons plusieurs demandes chaque année, que notre fond de dotation est limité et que nous désirons aider un maximum d'élève, les demandes de bourse sont évaluées individuellement par un comité.

Ce comité est formé de la coordonnatrice, d'un membre du conseil d'administration et d'un enseignant. Pour cette évaluation, en plus de la demande de bourse elle-même, le comportement de l'élève en musique, mais aussi du côté académique est évalué. Son intérêt et son implication sont également vérifiés. À la suite de ces évaluations et selon les montants reçus par l'Harmonie L'Inspiration, des bourses sont octroyées pour payer une partie de la cotisation au programme Musique-études.

En début d'année scolaire, l'Harmonie L'Inspiration offre également la campagne de financement Perfection. Les profits (40%) sont versés directement sur la cotisation du programme Musique-études. Nous vous invitons à y participer.

Il est à noter que cette demande de bourse n'est pas applicable sur les effets scolaires généraux et académiques de l'état de compte de l'élève ni au montant du voyage de fin d'études des élèves de 5^e secondaire. Plusieurs activités de financement existent pour ce projet. À noter que pour participer au voyage de fin d'études, tous les soldes doivent être réglés au CSSBF.

La date limite pour faire une demande pour l'année scolaire 2026-2027 est le 30 octobre 2026. Un accusé de réception vous sera envoyé par courriel à la suite de votre demande. Après l'étude de votre dossier, une réponse vous sera transmise également par courriel. Vous n'aurez pas besoin de prévenir l'école pour le montant de cette bourse, l'Harmonie L'Inspiration se charge de transmettre cette information à la personne responsable de la réception des cotisations du programme Musique-études à l'école. Soyez sans crainte que le tout demeure confidentiel entre la coordonnatrice, le comité d'évaluation de l'Harmonie L'Inspiration et la personne responsable de la réception des cotisations.

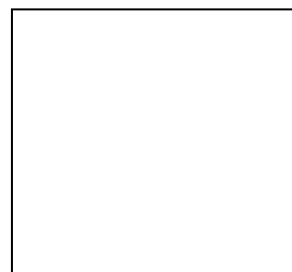
Vous devez envoyer votre demande par courriel à Mme Mélissa Provencher, coordonnatrice de l'Harmonie L'Inspiration à vicainspiration@gmail.com.

Tous les dossiers sont analysés confidentiellement et toutes les personnes faisant l'étude des demandes de bourse s'engagent à ne divulguer aucune information relative aux demandes reçues.



HARMONIE
L'Inspiration

La photo de l'élève



Formulaire 2026-2027

Important : Merci de remplir ce formulaire en majuscules et de cocher les cases appropriées. Un formulaire par enfant.

1. Renseignements de la personne faisant la demande.

Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :
Fille : ☐	Garçon : ☐ Date de naissance :
École fréquentée l'année précédente :	
Montant de la bourse demandée :	

2. Renseignements de la personne responsable du demandeur.

Nom du père :	
Adresse :	Ville :
Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

Nom de la mère :	
Adresse :	Ville :
Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

Nom du (de la) représentant(e) légal(e) :	
Adresse :	Ville :
Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

3. Renseignements relatifs sur la formation musicale.

As-tu déjà suivi des cours de musique :
Si oui, à quelle école :
Quel est le nom de ton professeur :
Depuis combien de temps :
Quel instrument :
As-tu déjà fait partie d'une harmonie primaire :
Si oui, quelle harmonie :
Combien d'année(s) en as-tu fait partie :

4. Renseignements déterminant les charges de votre foyer.

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (incluant l'enfant pour lequel vous demandez une bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquentée cette année

4.1 Renseignements concernant votre foyer

- ☐ Vous avez chez-vous une ou plusieurs personne(s) âgées à votre charge et atteinte(s) d'un handicap ou d'une maladie grave.
Nombre |__|
- ☐ Vous avez chez-vous un (des) enfant(s) en situation de handicap n'ayant pas droit à l'allocation d'éducation spéciale.
Nombre |__|
- ☐ Un (ou les deux) conjoint(s) de votre foyer est en arrêt de longue maladie ou en congé de longue durée ou perçoit (vent) une pension d'invalidité ou une allocation aux adultes handicapés, et n'exerce(nt) pas d'activité professionnelle. Nombre |__|
- ☐ Vous élevez seul votre (vos) enfant(s).
- ☐ Vous êtes tous les deux salariés. (Si un seul des deux parents est salarié, ne pas cocher)

4.2 Revenus de votre foyer

Montant de la ligne 199 du rapport d'impôt provincial (Revenu Québec) :

Père |_|_|_|_|_|_|_|_|_| **IMPORTANT à COMPLÉTER**

Mère |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Représentant(e) légal(e) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

****Veuillez noter que comme preuve de vos revenus familiaux, nous vous demandons de nous transmettre l'avis de cotisation provincial pour l'année 2025 et cela pour chaque parent. Ces avis demeureront confidentiels.

4.3 Campagne de financement Perfection

Avez-vous participé à la campagne de financement Perfection offerte au début de l'année afin de vous aider à payer la cotisation du programme Musique-études ? Cette participation sera considérée.

☐ oui ☐ non

Si non, pour quelles raisons ?

5. Renseignements complémentaires.

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse reçoit-il une bourse d'une autre provenance ?

☐ oui ☐ non Montant reçu : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Comment avez-vous entendu parler de la Bourse d'études de l'Harmonie L'Inspiration.

5.1 Présentation de l'élève

Sur une feuille séparée, veuillez rédiger un texte, tapez à l'ordinateur, nous expliquant pourquoi on devrait retenir votre demande. REMARQUE : Nous ne pouvons vous connaître que sur la base des informations communiquées.

5.2 Bénévolat

Le bénévolat offert lors des différentes activités sera aussi considéré. Veuillez cocher les activités auxquelles vous serez présents.

Activités 25-26	Élève	Mère	Père
Mordus de la musique 18 septembre 2026	☐ entre 7h30 à 17h30 selon les postes		
Portes ouvertes (sec. 1 à 5) 5 novembre 2026	☐ Présence requise toute la soirée	☐ de 17h50 à 20h45 (3h)	☐ de 17h50 à 20h45 (3h)
Camp musical 19 - 20 novembre 2026 (sec. 4 – 5)		☐ 19 nov. de 16h30 à 22h00 (soir) ☐ 19 nov. de 22h00 à 8h00 (nuit) ☐ 20 nov. de 8h00 à 10h00 (matin)	☐ 19 nov. de 16h30 à 22h00 (soir) ☐ 19 nov. de 22h00 à 8h00 (nuit) ☐ 20 nov. de 8h00 à 10h00 (matin)
Arrivée du Père Noël (sec. 2) 21 novembre 2026		☐ de 8h30 à 12h00 (sec. 2)	☐ de 8h30 à 12h00 (sec. 2)
Concert de Noël (sec. 3-4-5) 10 décembre 2026		☐ de 18h00 à 19h00 ☐ entracte 20 minutes (table collation)	☐ de 18h00 à 19h00 ☐ entracte 20 minutes (table collation)
Concert de Noël (sec. 1-2) 17 décembre 2026		☐ de 18h00 à 19h00 ☐ entracte 20 minutes (table collation)	☐ de 18h00 à 19h00 ☐ entracte 20 minutes (table collation)
Camp musical 15 - 16 janvier 2027 (sec. 1 – 2 et 3)		☐ 15 janv. de 16h30 à 22h00 (soir) ☐ 15 janv. de 22h00 à 8h00 (nuit) ☐ 16 janv. de 8h00 à 10h00 (matin)	☐ 15 janv. de 16h30 à 22h00 (soir) ☐ 15 janv. de 22h00 à 8h00 (nuit) ☐ 16 janv. de 8h00 à 10h00 (matin)
Cabaret Jazz (sec. 3-4-5) 5 février 2027	☐ Placement de la scène et de la salle en journée ☐ En soirée, rotation aux divers postes	☐ Au bar ☐ Surveillance locaux de musique	☐ Au bar ☐ Surveillance locaux de musique
Jazzfest des jeunes (sec. 2 à 5) 3 avril 2027		☐ Accompagnateur de groupes en autobus (toute la journée)	☐ Accompagnateur de groupes en autobus (toute la journée)
Concert Carré 150 (sec. 1 à 5) 13 et 14 avril 2027		☐ 14 avril de 9h à 12h (placement loges & scène) ☐ 14 avril de 13h15 à 16h (Générale sec. 3-4-5) ☐ 15 avril de 9h à 11h30 (Générale sec. 1-2) ☐ En soirée, lors du concert, temps précis à déterminer ☐ Ramassage après le concert	☐ 14 avril de 9h à 12h (placement loges & scène) ☐ 14 avril de 13h15 à 16h (Générale sec. 3-4-5) ☐ 15 avril de 9h à 11h30 (Générale sec. 1-2) ☐ En soirée, lors du concert, temps précis à déterminer ☐ Ramassage après le concert

Festival des harmonies (sec. 1 à 5) 21 au 23 mai 2027		☐ Toute la fin de semaine ☐ Quelques heures au cours de la fin de semaine	☐ Toute la fin de semaine ☐ Quelques heures au cours de la fin de semaine
Grande Soirée Big Band (sec. 1 à 5) 4 ou 11 juin 2027		☐ Surveillance lors du concert dans lequel votre enfant ne joue pas (2h) ☐ Ramassage après le concert	☐ Surveillance lors du concert dans lequel votre enfant ne joue pas (2h) ☐ Ramassage après le concert

6. Engagement de la famille.

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case appropriée à votre situation).

☐ Il est entendu que notre enfant et nous s'engageons à respecter les heures de bénévolat cochées dans différentes activités de l'Harmonie l'Inspiration (section 5.2) au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Je soussigné(e) le père ☐ ou la mère ☐ ou le (la) représentant(e) légal(e) de l'enfant ☐
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :

Signature de l'élève :		Date :
Signature du parent ou représentant légal :		

Tous les dossiers sont traités de manière confidentielle

Note : À la suite de l'attribution des bourses au mois de décembre, le paiement se fera en 2 versements. En janvier, une partie de la bourse sera versée à l'école. À la fin de l'année, une vérification sera faite auprès de la comptabilité pour s'assurer que tous les autres frais ont été payés. Si cette condition est remplie et que votre engagement familial de bénévolat a été respecté, le deuxième versement sera effectué en juin.